



# Inventaire général du patrimoine culturel

Rhône-Alpes, Savoie Saint-Offenge-Dessous

# Écart du Rocheret

#### Références du dossier

Numéro de dossier : IA73003752 Date de l'enquête initiale : 2014 Date(s) de rédaction : 2015

Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire du Parc naturel régional du Massif des Bauges

Degré d'étude : monographié

## Désignation

Dénomination : écart

# Compléments de localisation

Milieu d'implantation : Références cadastrales :

# Historique

Le hameau de Rocheret, situé au nord de la commune, comporte un important nombre de maisons (fermes) regroupées le long du chemin reliant la Plesse à Cusy. Beaucoup de constructions mitoyennes, et une famille majoritairement présente : la famille Effrancey. Prés vergers, prés, et deux parcelles de chanvre ceinturent les constructions, puis les terres labourables prennent le relai. En 1807, 1880 et 1956, les différents cadastres montrent la disparition progressive de nombreuses constructions, et assez peu de nouvelles, tandis que la nature des parcelles non loties restent sensiblement les mêmes (disparition en 1880 du chanvre). Les patronymes se diversifient au cours des décennies. En 2013 un assez grand nombre de bâtiments et édicules a fait l'objet d'un dossier d'Inventaire (dont un ensemble de deux fermes bien sauvegardé (2013 C1 101)). Les autres constructions, non repérées, sont trop remaniées.

Période(s) principale(s): 18e siècle, 19e siècle, 20e siècle

#### **Description**

Le hameau du Rocheret s'établit de chaque côté du chemin reliant le Plesse à Cusy qui le traverse. L'architecture ancienne du 18e siècle a pratiquement disparu, celle du 19e siècle est la plus prégnante, malgré cela, quelques intéressantes fermes sont encore *in situ*. D'autres éléments patrimoniaux sont à pointer : une croix de chemin, des bassins, des pressoirs, et un four à pain. Les fermes, majoritairement à juxtaposition et à superposition, sont en moellons de calcaire enduits. L'encadrement des baies est en calcaire, et parfois en molasse, les toitures à longs pans et demi-croupe sont couvertes de fibrociment, et de tuiles plates mécaniques. Les façades principales sur mur gouttereau, sont protégées par une extension de la charpente formant un large avant toit, souvent fermé. Plusieurs fermes possèdent leur logis à l'étage, et fréquemment une courte ou une longue galerie en bois permet d'y accéder.

## Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moellon, enduit Matériau(x) de couverture : tuile plate mécanique, ciment amiante en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : étage de soubassement, rez-de-chaussée surélevé, rez-de-chaussée, 1 étage carré

Couvrements:

Type(s) de couverture : toit à longs pans, demi-croupe

Escaliers : escalier de distribution extérieur : escalier tournant ; escalier de distribution extérieur : escalier droit

## Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

#### Présentation du hameau du Rocheret

#### Historique du Rocheret

Sur la carte IGN et sur les cadastres de 2013 et de 1880, cet écart situé dans la commune de Saint-Offenge-Dessous s'intitule *le Rocheret* (nous inclurons également le lieu-dit *Champ Billet* de 1880) ; le cadastre de 1732, quant à lui, reprend le terme *au Rocheray*. Nous utiliserons l'orthographe de la carte IGN.

Le cadastre de 1732 situe l'implantation du hameau du Rocheret le long du chemin qui relie le hameau de la Plesse (situé sous le village de Saint-Offenge-Dessous) au village de Cusy, au nord de la commune. Les maisons (fermes) sont situées de part et d'autre de ce chemin qui se divise en deux à son extrémité nord ; la plus grande concentration des maisons se situe au niveau de cette intersection, là où se trouve le four à pain appartenant « aux particuliers du village de Rocheray » (parcelle n° 1194 de la section unique de 1732). Le hameau du Rocheret est sans doute l'un des plus importants en nombre d'habitants après celui de la Plesse. On dénombre ainsi 13 maisons (dont 4 avec grange et 2 avec masure), 9 granges (dont 5 isolées), 3 masures, et un four à pain en indivision. On constate également qu'un certain nombre de constructions sont mitoyennes et que la ferme n° 1176 possède vraisemblablement un four à pain, là où il se trouve également en 1880. La particularité de ce hameau tient au fait que 10 des maisons appartiennent à la même famille : Effrancey Jean, Pierre, Louis, Claude, Jacques, Joseph, et Georges. Les trois dernières sont la propriété des frères Pierre et Jacques Ginet, et de Miège Hyacinthe. Ce hameau, situé sur un espace avec très peu de dénivelé, possède un certain nombre de jardins, essentiellement situés dans la partie sud de l'écart (parcelles 1175, 1177, 1185, 1189 et 1191, relativement à l'écart des maisons, à la différence des nombreux pré vergers qui ceinturent les habitations (parcelles: 1124, 1128, 1130, 1131, 1139, 1143, 1144, 1178, 1187, 1192, 1196, 1198, 1205, 1206 et 1217). Au-delà de cette première couronne, nous trouvons les prés au sud, et les terres labourables au nord. Notons la présence de deux parcelles de chenevière (chanvre, parcelles 1122 et 1218). Sur la mappe Sarde de 1732 se trouvent, superposées, les augmentations, diminutions, reconstructions, destructions et constructions nouvelles du tout début du 19e siècle. Ainsi, sur le plan de 1807, on constate la disparition d'une maison, de deux granges, du four à pain, d'une masure, la diminution de trois maisons et la construction nouvelle de deux bâtiments. Ces modifications « allègent » le parcellaire dense qui existait à l'intersection des deux chemins située au sud de l'écart.Le cadastre de 1880 dénombre 10 maisons, 2 bâtiments (grange, masure?), 1 pressoir (n° 43), et 3 fours à pain (n° 20, 31, et 66). Aucun de ces derniers n'est propriété du hameau, ils sont individuels, seul celui sous le numéro 31 appartient à deux frères (Effrancey Jean et Joseph). Les bâtiments des fermes semblent avoir été bien restructurés, les parcelles bâties sont de taille et de forme quelque peu différentes. Concernant les patronymes, la famille Effrancey est encore bien présente (Jean, Joseph et François), avec quatre maisons; la famille Ginet se renforce (Françoise, Joseph, Jeannette, et Louis, et deux maisons); et apparaissent Gelloz Dominique et Joseph, Brunier Marie, et Pichon Pierre de Paris, avec une maison chacun. On retrouve, comme une constance au cours des décennies, la présence importante de prés vergers sur tout l'arc sud/ouest - sud/est du hameau, et de nombreux prés, puis des terres labourables au-delà ; les deux parcelles de chanvre ont disparu. Si la trame viaire est la même qu'au 18e siècle, celle du 20e siècle va quelque peu changer.

Sur le cadastre de 1880 se trouvent, superposées, les augmentations, diminutions, reconstructions, destructions et constructions nouvelles de 1956. A cette dernière date, de nombreux bâtiments sont détruits, réduisant encore le nombre d'habitations ; les fours à pain semblent épargnés. Le réseau viaire, à cette époque change également un peu : la route actuelle du Rocheret est plus sinueuse, et au milieu de sa section qui traverse le hameau, un chemin, dit du Bregatet, vient s'y accrocher, formant une fourche, là où il y avait un simple virage. La problématique de l'accès à l'eau est celle de tous les hameaux de la commune. En mai 1865, les habitants du hameau du Rocheret pétitionnent (AD Savoie 20 2643) pour obtenir l'autorisation d'établir une fontaine dans leur village à partir d'une source située à 3200 mètres des plus proches habitations. Cependant les habitants des Toquets indiquent qu'ils avaient des droits depuis un temps immémorial sur cette source. Elle leur sert d'abreuvoir, de lavoir et dans près de la moitié de l'année, d'alimentation pour tous les besoins des ménages. Les pétitionnaires proposent de dévier l'eau de la source à raison d'un tiers pour Rocheret, et les deux tiers pour les Toquets. Ces derniers pensent que cela risque de nuire au fonctionnement de la source jaillissante très fragile. Les habitants du Rocheret exposent que pour avoir l'eau nécessaire à leur abreuvage et à celui de leurs bestiaux, ils sont obligés de faire un trajet de 300 mètres environ pour arriver à la source. Ils désireraient donc amener cette eau ou une partie seulement au centre du village, soit tout proche de la maison des frères Jean et François Effrancey où l'on établirait un bourneau (conduite d'eau souterraine) et un réservoir qui servirait aussi à éteindre le feu en cas d'incendie. Le conseil municipal donne en juin 1865 son accord de principe (AC Saint-Offenge-Dessous), et en août, l'architecte communal constate que cela peut se faire, cette prise d'eau devra être faite au moyen d'un tuyau piqué dans une petite salle de captage de telle façon qu'il puisse toujours recevoir proportionnellement sa part d'eau. En novembre 1884, le maire expose (AC Saint-Offenge-Dessous) que le hameau des Toquets n'ayant aucun bassin pour leur eau potable ni pour abreuvoir, une coupe forestière s'effectuera pour y construire un bassin en bois (toujours inexistant en mai 1895). En 1920, la mairie répartie l'excédent disponible au budget additionnel de 1920 entre les divers hameaux pour l'aménagement de leurs fontaines et création de lavoirs publics couverts ; le hameau des Toquets, avec ses 21 habitants, bénéficiera de 420

francs à cette fin. En juillet 1923 le Rocheret a un grand bassin, semblable à celui des Toquets. Deux bassins existent encore à e jour, l'un en amont du hameau du Rocheret (2013 C1 452), un deuxième (2013 C1 117) proche des maisons qui en 1880 appartiennent aux frères Effrancey Jean et François). En août 1898, la compagnie des eaux d'Aix-les-Bains ne laisse pas couler l'eau dans le lavoir qu'elle a fait construire au hameau du Rocheray pour l'usage des habitants. Le conseil demande à ce que le préfet exige que la compagnie laisse suffisamment d'eau couler dans le lavoir pour les habitants du hameau. (AC Saint-Offenge-Dessous)

Le cadastre de 2013 du hameau conserve l'état initial des constructions de 1956, avec, à la marge, la suppression supplémentaire d'un bâtiment, et la construction de quelques bâtiments agricoles dont une importante stabulation au nord. Patrimonialement parlant, un certain nombre de fermes, et d'édifices agricoles, sont bien conservés, plusieurs dossiers de repérés et de sélectionnés ont été ainsi réalisés : ferme, parcelle 2013 C1 102, du milieu du 19e siècle (Dossier, référence : IA73003728); ferme n°1, parcelle 2013 C1 101, de la première moitié du 19e siècle (Dossier, référence : IA73003729); ferme n°2, parcelle 2013 C1 101, du 18e siècle (?) (Dossier, référence : IA73003730); ferme, parcelle 2013 C1 112, 521, du 18e siècle et du 19e siècle (Dossier, référence : IA73003732) ; grange-étable, parcelle 2013 C1 117 (partie) (Dossier, référence : IA73003733). En marge de ces dossiers d'architecture, d'autres dossiers ont été ouverts concernant le four à pain (Dossier, référence : IA73003727), qui a été « privatisé » dans le sens ou une seule personne a accepté de le garder en état sur les deux propriétaires d'origine, et une croix de chemin (Dossier, référence : IA73003731) en bois datée 1997 ; cette dernière a été déplacée, elle se trouvait auparavant au niveau de la parcelle 2013 C1 444, en bordure de la route du Rocheret. Les autres bâtiments, souvent très remaniés, n'ont pas été repérés. Les fermes sont majoritairement perpendiculaires au chemin qui les longe, avec une facade principale sur les murs gouttereaux ouvrant sur une cour généralement ouverte et située au-devant. Aujourd'hui l'environnement du hameau est principalement constitué de prés et prairies, avec une relative importance du couvert forestier au nord-est, et au sud-ouest de celui-ci. Les prés vergers n'existent pour ainsi dire plus autour des habitations, et les pressoirs, devenus inutiles, sont déposés à l'extérieur (deux repérés sur le hameau (Photographie n° IVR84\_20167302935NUCA du dossier écart du Rocheret), un troisième, abrité sous le couvert signalé sur le cadastre de 1880).

#### Recensement des édifices de l'écart du Rocheret non repérés :

**2013** C1 95 : ancienne ferme à juxtaposition avec escalier extérieur en maçonnerie, qui possédait au 19e siècle un four à pain dans sa cour, aujourd'hui disparu (photographie n° IVR84\_20167302948NUCA du dossier écart du Rocheret). Elle avait été étudiée en 1943 lors du chantier 1425 des ATP et avait fait l'objet d'une monographie (SA 48) de **L'architecture rurale française. Savoie** publié en 1977.

2013 C1 119: ancienne ferme très remaniée

2013 C1 452: grand bassin (Photographie n° IVR84\_20167302934NUCA du dossier écart du Rocheret)

**2013 C1 490, 492**, 117 : ancienne ferme avec une grange-étable étudiée (voir ci-dessus), qui comportait un four à pain sur le devant, détruit et remplacé par un bassin.

## Références documentaires

#### **Bibliographie**

• RAULIN, Henri. L'architecture rurale française. Savoie. (Coll. dir. par Jean Cuisenier, Musée national des Arts et traditions populaires). Paris : Berger-Levrault, 1977.

RAULIN, Henri. **L'architecture rurale française. Savoie**. (Coll. dir. par Jean Cuisenier, Musée national des Arts et traditions populaires). Paris : Berger-Levrault, 1977. p. 218-219

#### **Annexe 1**

Lavoir, bassin. AD Savoie, série 20 2643. AC Saint-Offenge-Dessous. Registre des délibérations du conseil municipal.

Lavoir, bassin. AD Savoie, série 2O 2643. AC Saint-Offenge-Dessous. Registre des délibérations du conseil municipal du 7 février 1861 au 18 août 1867, du 27 août 1882 au 21 août 1898, du 28 juin 1914 au 20 août 1922, du 20 août 1922 au 22 octobre 1939.

\* 28 mai 1865. Lettre au préfet, pétition. Par une pétition en date du 28 mai dernier, les habitants du hameau du Rocheray ont demandé l'autorisation d'établir dans leur village une fontaine en y conduisant la source qui sort à environ 3200 m. des plus proches habitations. Or les habitants du village des Toquets ont indiqué qu'ils avaient des droits depuis un temps immémorial à cette source. Elle leur sert d'abreuvoir, de lavoir et dans près de la moitié de l'année, d'alimentation pour tous les besoins des ménages. Pétitionnaires : Pegaz Toquet François, Pegaz Toquet Nicolas, Collomb, Pegaz Toquet Urbain, Pegaz Toquet Pierre, Pegaz Toquet Charles Pegaz Toquet Jacques. Tous chefs d'une

famille différente. Proposition au départ de dévié l'eau de la source à raison d'1/3 pour Rocheray, et les 2/3 pour le Toquay. Mais risque de nuire au fonctionnement de la source jaillissante très fragile...(AD Savoie 2O 2643) \* 28 mai 1865. Fontaine. Les soussignés domiciliés au hameau du Rocheray où l'on compte 12 ménages composés de 100 personnes environ, exposent que pour avoir l'eau nécessaire à leur abreuvage et à celui de leurs bestiaux, ils sont obligés de faire un trajet de 300 mètres environ pour arriver à la source (point A). Ils désireraient donc amener cette

eau ou une partie seulement au point B, sis au centre du village soit tout proche de la maison des frères Jean et François Effrancay où l'on établirait un bourneau (sic) et un réservoir qui servirait aussi à éteindre le feu en cas d'incendie. Effrancey Jean, Ginet Joseph, Effrancey Marie, Brunier Marie, Effrancey François, Effrancey Louis, Ginet Joseph, Ginet Marie, Gellot Jean, Chavonin Dominique, Gellot Claude François, Ginet Louis, Brunier François.(AD Savoie 20 2643)

- \* 11 juin 1865 : vu la pétition en date du 28 mai, adressé au préfet par les habitants du hameau du Rocheray tendant à obtenir le transport de la source servant de fontaine publique au dit hameau. Le conseil municipal, considérant que le hameau du Rocheray n'a d'autres source que celle dont il s'agit pour l'usage de tous les ménages, que le rapprochement qu'on lui ferait subir ne peut qu'être utile et avantageux à tous les habitants du hameau...qu'il y a lieu d'autoriser les pétitionnaires ci-joints à établir une fontaine publique dans le hameau en prenant l'eau au lieu demandé par eux. (AC Saint-Offenge-Dessous)
- \* 9 juillet 1865 : vu la pétition des habitants des Toquets par laquelle ils revendiquent les droits qu'ils ont à la fontaine du Rocheray. Attendu que les deux hameaux en ont la possession, que tous les deux ont un égal intérêt à cette source, est d'avis que le hameau du Rocheray prenne le tiers de la dite source pour la transporter et établir la fontaine dans leurs villages et que le reste de la source demeure à la disposition du hameau des Toquets. (AC Saint-Offenge-Dessous)
- \* 21 Août 1865 l'architecte communal constate que cela peut se faire, cette prise d'eau devra être faite au moyen d'un tuyau piqué dans une petite salle de captage de telle façon qu'il puisse toujours recevoir proportionnellement sa part d'eau. Rocheray (AD Savoie 2O 2643)
- \* 21 août 1898 : la compagnie des eaux ne laisse pas couler l'eau dans le lavoir qu'elle a fait construire au hameau du Rocheray pour l'usage des habitants. Le conseil demande à ce que le préfet exige que la compagnie laisse suffisamment d'eau couler dans le lavoir pour les habitants du hameau. (AC Saint-Offenge-Dessous)
- \*7 mars 1909: la commune alloue la somme de 50 francs aux habitants des hameaux de Bonnevos, à MM. Rassat et Farnier Philippe des Farnier, des Hugets d'en bas, du Montet, du Crouzet, du Rocheret, du chef-lieu pour y construire un bassin. (AC Saint-Offenge-Dessous)
- \* 1er août 1920 : répartition de l'excédent disponible au budget additionnel de 1920 entre les divers hameaux pour l'aménagement de leurs fontaines et création de lavoirs publics couverts. La somme de 8 000 francs sera répartie entre les hameaux de la commune, à titre de subvention, pour l'aménagement de lavoirs publics couverts appropriés à l'importance de chaque hameau. Les intéressés compléteront eux-mêmes, par des souscriptions en argent, en nature et en transports, la somme qui, après l'établissement des devis, sera reconnue nécessaire. (AC Saint-Offenge-Dessous)
- \* 22 mai 1921 : répartition de la somme de 8 000 francs entre les différents hameaux de la commune pour aménagement de leurs fontaines et bassins. La population est de 400 habitants, et que par conséquent la somme reversée par habitant s'élève à 20 francs. Le barème de répartition serait la suivante : L'église (chef-lieu) / 31 habitants / 620 francs // La Pleisse / 102 hts / 2040 francs // Les Zuguets Dessus / 42 hts / 840 francs // Les Zuguets Dessous / 15 hts / 300 francs // Le Crouzet / 37 hts / 740 francs // Le Rocheret / 21 hts / 420 francs // Les Toquets / 25 hts / 500 francs // Les Bonnévos / 16 hts / 320 francs // Les Guers / 26 hts / 520 francs // Les Farniers / 29 hts / 580 francs // Les Suavets / 6 hts / 120 francs // Les Nantets / 50 hts / 1000 francs.La commission fait observer que le hameau du Chef-lieu possède sa fontaine, son bassin-lavoir, établis et payés par toute la commune. Dès lors les 620 francs qui lui étaient attribués seront donnés à d'autres hameaux. Chaque hameau subventionné forfaitairement, conservera son autonomie dans la propriété et la gérance de ses fontaines et que la commune n'interviendra pas dans la dépense d'entretien et réparations qui resteront à la charge des habitants. (AC Saint-Offenge-Dessous)
- \*8 juillet 1923: lavoirs publics dans les hameaux. Au bout de 3 ans de mise à disposition pour ceux-ci d'une somme extraite des 8 000 francs prévus, plusieurs d'entre-eux ont fait l'emploi de leurs subvention: les Zuguets-Dessus ont fait une amenée d'eau et réalisés deux bassins, les Toquets ont un grand bassin, le Rocheret, un bassin semblable à celui des Toquets, les Nantets un très beau bassin. Un délai de 18 mois est accordé aux autres hameaux pour utiliser cette subvention, après quoi elle sera perdue pour eux. (AC Saint-Offenge-Dessous)

## Données complémentaires

#### F-JDT-Villages et Ecarts-Bauges

Ces données complémentaires sont spécifiques aux présentations de hameaux et villages afin d'apporter des éléments d'analyse sur les zonages et les règlements présents dans les PLU sur les secteurs d'habitat ancien.

Disposition majoritaire par rapport à la pente	perpendiculaire aux courbes de niveau
Trame urbaine dominante	village rue
Matériau dominant	calcaire
Habitat permanent	site d'habitat permanent
Environnement du village ou écart	prairie
Intérêt patrimonial	fort

## Illustrations



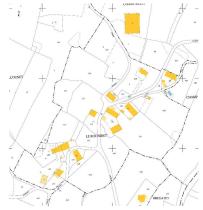
Mappe Sarde de 1732, écart du Rocheret Phot. Thierry Monnet IVR84\_20167303000NUCA



AD Savoie, 1Fi 407. Plan minute du cadastre par masses de culture napoléonien, 1807 (?). Détail de l'écart de Rocheret. Phot. Thierry Monnet IVR84\_20167304010NUCA



Cadastre de 1880, écart de Rocheret. Phot. Thierry Monnet IVR84\_20167304000NUCA



Cadastre de 2013, écart du Rocheret. Phot. Thierry Monnet IVR84 20167304001NUCA



Vue aérienne de l'écart du Rocheret. Phot. Thierry Monnet IVR84\_20167304002NUCA



Le Rocheret, Ferme, parcelle C1 95, vue d'ensemble. Phot. Thierry Monnet IVR84\_20167302948NUCA



Vue d'ensemble d'un pressoir extérieur (2013 C1 618) Phot. Thierry Monnet IVR84\_20167302935NUCA



Vue d'ensemble d'un bassin à Champ Bérard (2013 C1 452) Phot. Thierry Monnet IVR84\_20167302934NUCA

## **Dossiers liés**

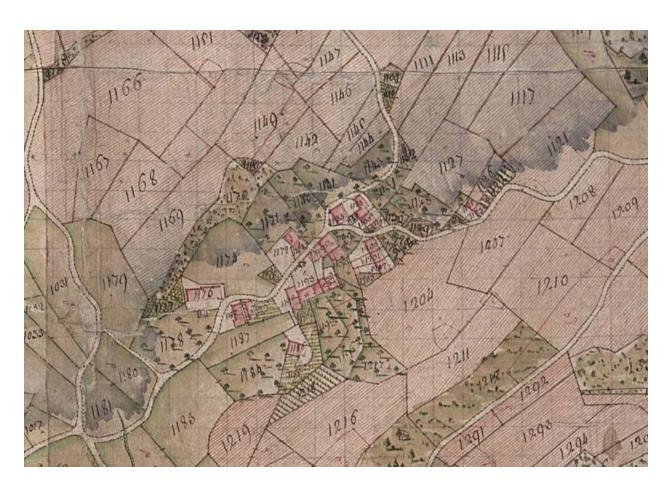
#### Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de Saint-Offenge-Dessous (IA73003701) Rhône-Alpes, Savoie, Saint-Offenge-Dessous **Oeuvre(s) contenue(s):** 

#### Oeuvre(s) en rapport :

Croix de chemin n° 7 (IA73003731) Rhône-Alpes, Savoie, Saint-Offenge-Dessous, Rocheret (le), , route du Rocheret Ferme (IA73003728) Rhône-Alpes, Savoie, Saint-Offenge-Dessous, Rocheret (le), route du Rocheret Ferme (IA73003732) Rhône-Alpes, Savoie, Saint-Offenge-Dessous, Rocheret (le), route du Rocheret Ferme (IA73003729) Rhône-Alpes, Savoie, Saint-Offenge-Dessous, Rocheret (le), , 1ère ferme, route du Rocheret Ferme (IA73003730) Rhône-Alpes, Savoie, Saint-Offenge-Dessous, Rocheret (le), 2ème ferme, route du Rocheret Four à pain (IA73003727) Rhône-Alpes, Savoie, Saint-Offenge-Dessous, Rocheret (le), route du Rocheret Grange-étable (IA73003733) Rhône-Alpes, Savoie, Saint-Offenge-Dessous, Rocheret (le), route du Rocheret

 $Auteur(s) \ du \ dossier: Thierry \ Monnet, \ Caroline \ Guibaud \\ Copyright(s): @ \ Région \ Rhône-Alpes, \ Inventaire général \ du \ patrimoine \ culturel \ ; @ \ Parc \ naturel \ régional \ du \ Massif \ des \\ Bauges$ 



Mappe Sarde de 1732, écart du Rocheret

## Référence du document reproduit :

#### Copie de la mappe sarde (plan cadastral), Pugny-Chatenod 1732

AD Loire. Cote : C 3697 - Mappe n°255. Copie de la mappe originale (plan cadastral) de la commune de Pugny-Chatenod. 1732, signée Cocelli, directeur de la péréquation générale. Plan au lavis, papier collé sur

toile. Dimension : 111 x 159 cm. AD Savoie : C 3697 - Mappe n°255

## IVR84\_20167303000NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2016

Technique de relevé : relevé manuel ; Échelle : 1 : 5000

 $@ R\'{e}gion \ Auvergne-Rh\^{o}ne-Alpes, Inventaire g\'{e}n\'{e}ral \ du \ patrimoine \ culturel \ ; \\ @ \ Archives \ d\'{e}partementales \ de \ la \ Loire \ de la \ Loire \ de$ 

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



AD Savoie, 1Fi 407. Plan minute du cadastre par masses de culture napoléonien, 1807 (?). Détail de l'écart de Rocheret.

## Référence du document reproduit :

• 1Fi 407. AD Savoie. Plan minute du cadastre par masses de culture napoléonien, 1802-1807. [Saint-Offenge-Dessous. Plan minute du cadastre napoléonien dit "par masses de culture"] / Vue géométrale. Plan roulé. 1 dess. : plume encre noire et couleur, aquarellé. Echelle : 1/2372. 103x63 cm. 1802-1807 (AD Savoie. 1Fi : 407).

AD Savoie: 1Fi 407

# IVR84\_20167304010NUCA

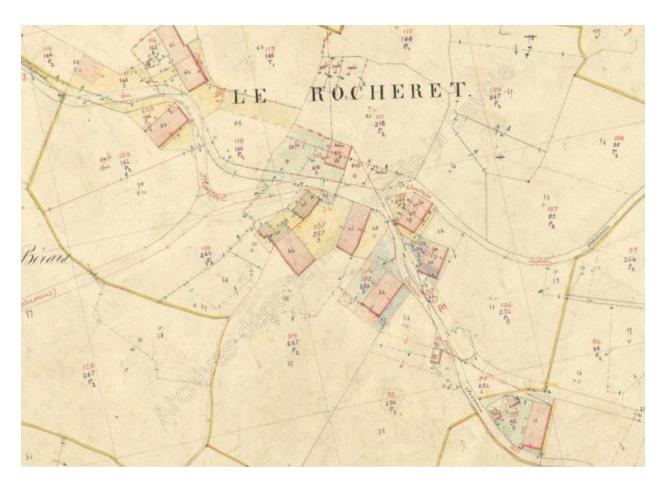
Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2015

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des

Bauges ; © Archives départementales de la Savoie

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cadastre de 1880, écart de Rocheret.

## Référence du document reproduit :

# • Plan cadastral de 1880.

AD Savoie. Cote : 3P 101-7327. Commune de Saint-Offenge-Dessous. Service du Cadastre de Chambéry. - Plans cadastraux, états de sections et matrices cadastrales. Plan cadastral du premier cadastre français, 1880. Plan terminé sur le terrain le 10 mai 1880, sous la direction de M. Sarette, Directeur des contributions directes, M. Granier , Géomètre en chef. Plan effectué par M. Barthélemy Ferdinand, géomètre du Cadastre. Ech : 1/10 000e

AD Savoie: 3P 101-7327

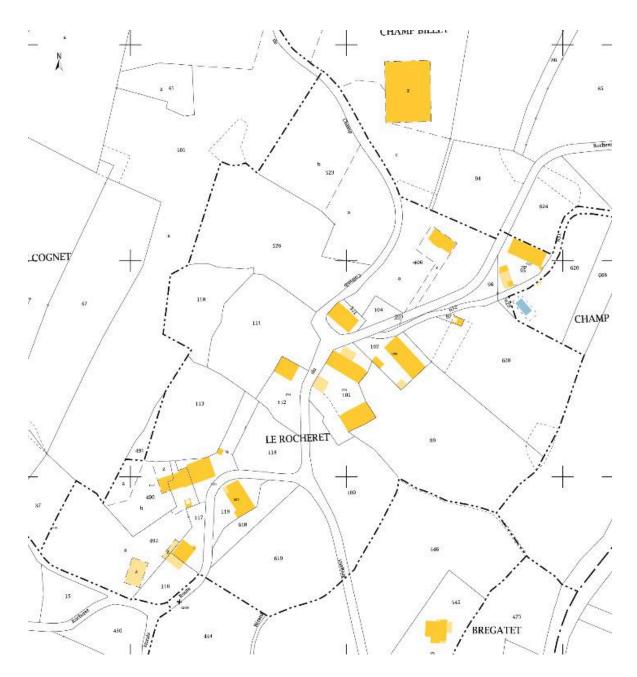
## IVR84\_20167304000NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2016

Technique de relevé : relevé manuel ; Échelle : 1 : 5000

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Archives départementales de la Loire reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cadastre de 2013, écart du Rocheret.

#### Référence du document reproduit :

#### • Plan cadastral de 2013

Plan de situation, sur fond de plan cadastral, échelle originale 1:1000. Source : Direction générale des Finances Publiques - Cadastre ; mise à jour : 2013.

CDIF Service du Cadastre

## IVR84\_20167304001NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des

Bauges ; © Ministère des finances, CIDF, Service du cadastre

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne de l'écart du Rocheret.

IVR84\_20167304002NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2016

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des

Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le Rocheret, Ferme, parcelle C1 95, vue d'ensemble.

IVR84\_20167302948NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des

Bauge

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble d'un pressoir extérieur (2013 C1 618)

IVR84\_20167302935NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des

Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble d'un bassin à Champ Bérard (2013 C1 452)

IVR84\_20167302934NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des

Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation